

# La place du Pays d'art et d'histoire dans la construction du cadre de vie

## Quelle place pour le Pays d'art et d'histoire dans les projets d'aménagement du territoire ?

### **Préambule :**

Dès 2009, une programmation annuelle en partenariat avec les communes et les associations, a vu le jour avant une programmation plus structurée en 2010, pour s'adresser aux habitants des 56 communes.

Toutes ses actions démontrent que le PAH intervient comme un acteur essentiel de la sensibilisation à l'architecture et au patrimoine, pour faire de la compréhension et de la protection des témoignages du passé, des atouts de notre avenir.

Le PAH travaille déjà avec les intercommunalités et les communes, selon la répartition de leurs compétences, à la réalisation de nouveaux équipements capables de renouveler l'offre culturelle sur le territoire (CIAP avec Mirepoix, musée du textile à Lavelanet).

### **Comment mieux se positionner ?**

L'engagement des instances décisionnelles (collectivités locales, département, région) aux côtés du PAH est primordial.

Celui du PAH est de sensibiliser les habitants, le jeune public et les touristes au patrimoine.

Chaque commune a désigné un référent lors des dernières élections municipales. Leur rôle est à consolider. Une première approche a été réalisée, il faut continuer à sensibiliser les maires au rôle de soutien qu'ils peuvent apporter à nos côtés pour, par exemple, donner envie à la population, de s'intéresser à son patrimoine, et de s'associer à penser un aménagement raisonné.

Il faut créer des situations participatives qui les conduiront à devenir force de propositions, dans des lieux favorisant la discussion : café, médiathèque, jardin public...selon le contexte local.

Les citoyens doivent s'approprier l'espace public.

Un exemple frappant est celui des Monts d'Olmes : grâce au travail réalisé par Lucas et l'université Jean-Jaurès de Toulouse (Jean-Michel Minovez professeur d'histoire), la projection du film documentaire « Monts d'Olmes, 80 ans de ski en Pyrénées cathares » a complètement changé le regard des habitants sur cette station.

L'application mobile « Patrimoine Pyrénées cathares » apporte aussi un complément original et ludique, d'information des citoyens, en supplément des panneaux signalétiques installés dès 2014.

Pour le domaine privé, il serait souhaitable que le PAH soit associé aux réflexions concernant l'aménagement du territoire, et pourrait servir d'interface entre les citoyens et les décideurs.

À Lavelanet, la modification importante du magasin Weldom en centre-ville, aurait mérité d'être débattue en amont, pour participer à la construction d'un nouveau « cachet » de la ville.

Les investisseurs privés devraient être plutôt orientés vers l'utilisation de friches industrielles plutôt que de bâtir du neuf.